PLUiHD Grand Chambéry

Dossier d'approbation – Décembre 2019

ANNEXE N°1 : prise en compte de l'avis des communes et modifications apportées au PLUi HD

Commune	Dates du CM	*Modification des documents graphiques demandée*	*Modification apportée pour l'approbation*	*Corrections OAP sectorielle et thématiques demandées*	*Modification apportée pour l'approbation*	*Modification règlement écrit demandée*	*Modification apportée pour l'approbation*	*Modification annexes demandée*	*Modification apportée pour l'approbation*	*Modification POA Habitat demandée*	*Modification apportée pour l'approbation*	*Observation POA Déplacements*	*Modification apportée pour l'approbation*
Secteur Urbain													
Jacob-Bellecombette	**13/05/2019**	Parcelle AD 292 : passer en zone NI car entièrement occupée par des jardins familiaux Parcelle AK 13 : classer en zone Ud et non Ugd	Correction apportée dans les documents	OAP Grobelle : rajouter un principe de desserte pour aller à la parcelle AL 26	Aucune correction apportée dans les documents	Stationnement : ajout croquis pour la sécurisation des stationnements	Aucune correction apportée dans les documents	ZAC châtaigneraie à bien rajouter dans Jacob et non Cognin	Correction apportée dans les documents				
		La parcelle AK 13 autrefois classée en zone Ufl2 (ancienne ZAC Saint Joseph) passe en zone Ugd, alors que le reste des individuels est classé en zone Ud = reclasser la parcelle AK 13 en Ud	Correction apportée dans les documents										
La Motte-Servolex	**20/05/2019**	Ajouter des Espaces Boisés Classés	Correction apportée dans les documents	OAP Eco-hameau des Granges : ajouter parking paysager visiteurs desservi par voie accès sur le plan de l'OAP, pour être en accord avec le proje de la ZAC tel que définit	Correction apportée dans les documents	Soumettre à Permis démolir les éléments du patrimoine	Correction apportée dans les documents	Supprimer le PAE Catonnière	Correction apportée dans les documents			Revoir la formulation de la fiche GO8	Correction apportée dans les documents
		Modifier et ajouter des "secteurs paysagers"	Correction apportée dans les documents	OAP Tessonière : ajouter haies sur schéma	Correction apportée dans les documents	Reformer la règle d'implantation par rapport aux limites	Correction apportée dans les documents						
		Modifier et ajouter des "haies"	Correction apportée dans les documents	OAP Les Champagnes : projet de haie vive à ajouter	Correction apportée dans les documents	Corriger le calcul de la hauteur de clôture : la réglementer sur tous les côtés	Correction apportée dans les documents						
		Modifier et ajouter certains "arbres isolés"	Correction apportée dans les documents	OAP Climat Energie : ajouter préconisation relative à l'éclairage, avec prescriptions	Aucune correction apportée dans les documents	Interdire le mur des clôtures sur tous les côtés	Correction apportée dans les documents						
		Ajuster les Zones Humides au regard nouvel inventaire en cours de Porter A Connaissance	Correction apportée dans les documents, les données récemment mises à jour par le CEN ont été intégrées sur l'ensemble du territoire			Compléter la règle de clôture perméable en ajoutant à faune le terme "terrestre"	Aucune correction apportée dans les documents, complément inutile						
		Ajuster les périmètres des Zones Humides Curtille et roselières curtille (liées aux compensations des travaux APRRà	Correction apportée dans les documents, les données récemment mises à jour par le CEN ont été intégrées sur l'ensemble du territoire			Modifier la règle de l'arrondi du stationnement	Correction apportée dans les documents						
		Leya Parcelle AR 127, secteur de Leya : classer en UGi	Correction apportée dans les documents			Règle de stationnement : supprimer les 50 % couvert dans le tableau car redite par rapport au texte	Correction apportée dans les documents						
		Secteur de la ZAC Landiers Ouest : classer en UAm plutôt que Uai, car correspond mieux aux projets en cours de la ZAC	Correction apportée dans les documents			Interrogation quand la règle ne définiti pas de ratio de stationnement	Aucune correction apportée dans les documents						
		Classer en zone Agricole protégées Ap les secteurs de Curtine en Bas, plateau Servolex et Beauvoir	Correction apportée dans les documents			Eau pluvial, ajouter que "aucun écoulement ne sera autorisé sur la voie"	Aucune correction apportée dans les documents						
		Secteur de Montarlet et Roussette : rattacher des logements à la zone UD (en continuité immédiate de la zone)	Correction apportée dans les documents			Règlement de la zone UGe, autoriser les logements liés aux activités	Correction apportée dans les documents						
		Secteur de l'ancienne EHPAD La Pastorale : classer en zone UGc plutôt que UGe	Correction apportée dans les documents			Toute zone, emploi à nu des éléments à enduire, remplacer "à éviter" par "interdit"	Correction apportée dans les documents						
		Secteur de Barby Dessous : classer en zone UGi plutôt que UD, car classement plus adapté à la morphologie et contexte urbain	Correction apportée dans les documents, ce secteur est classé en zone UGi1										
		Secteur Cheminet en bas, revoir la limite du UH et UGi	Correction apportée dans les documents										
Barberaz	**20/05/2019**	Ajouter une zone 1AU dans le secteur de Bellevue (parcelles)	Correction apportée dans les documents, secteur classé en 2AU	Ajouter une OAP sur le secteur de Bellevue (demande de classement en 1AU)	Aucune correction apportée dans les documents (secteur classé en 2AU, sans OAP)	Imposer une mixité sociale dans toutes les zones à partir de 5 logements ou 350 m² de surface de plancher	Aucune correction apportée dans les documents. Imposer une mixité sociale sur l'ensemble des secteurs ne correspond pas aux objectifs du PLUi HD						
		Modifier certaines zones classée Ap (Agricole protégée) en zone A (Agricole)	Correction apportée dans les documents	Modifier 1AUGi Longeray en 1AUD et mixité sociale de 35%	Correction apportée dans les documents	Imposer des règles de stationnement enzone Agricole et Naturelle identique que le règlement de la zone Ud	Aucune correction apportée dans les documents, ratio de stationnement en A et N déjà identique à celui du UD dans le PLUi HD arrêté						
		Modifier le classement de la zone 1AUGi Longeray en 1AUD	Correction apportée dans les documents			Imposer des aires compostage dans les opérations dès la création d'un logement	Correction apportée dans les documents (règle imposée à partir de 5 logements)						
						Préciser explicitement que l'aire de manœuvre des véhicules doit faire sortir en marche avant	Aucune correction apportée dans les documents						
Cognin	**07/05/2019**	Réduction zone Aum de Villeneuve / zone Uai (en lien avec ZAC et OAP valant règlement	Correction apportée dans les documents	OAP Villeneuve : corrections diverses + modification périmètre (en lien avec zonage)	Correction apportée dans les documents	Réflexion sur les destinations autorisées ene Uac et Uat (en lien avec la question du zonage sur le centre commercial)	Modification du zonage					Conforter toutes les alternatives à la voiture Adapter les moyens aux ambitions de l'OAP "déplacement" Programmer dans le temps les actions à conduire Accompagner les pôles prioritaires de l'habitat d'infrastructures adaptées en intermodalité	Aucune correction apportée dans les documents
		Création d'une zone UD sur une zone N en limite de Villeneuve (actuellement en Ug)	Correction apportée dans les documents (création d'une zone 2AU)	OAP Haut près : corrections diverses	Suppression de l'OAP								
		secteur du Maupas : conserver contour zone UD actuelle	Correction apportée dans les documents	OAP Foray : 20 % de lls à la place de 10 %	Correction apportée dans les documents								
		mettre un zonage permettant la mixité fonctionnelle (bureau et commerces) sur le centre commercial du centre	Correction apportée dans les documents (zone Uac)										
		rajout ER "Canal des usines et accès le long du canal (6m)" de la rue Plaisance à la parcelle AK 410	Correction apportée dans les documents										
		Rajouter une indication "patrimoine architectural à protéger" sur l'atelier de l'eau	Correction apportée dans les documents										
Barby	**29/04/2019**	Ajouter le Château de la Batie en élément du patrimoine	Correction apportée dans les documents			Articles U5.3 : interdire le blanc pur sur les grandes surfaces	Aucune correction apporée dans les documents						
		Corriger orthographe légende "patrimoines architecturaux"	Correction apportée dans les documents			Articles U5.4 : limiter la hauteur du mur bahut de clôture à 0,6 m plutôt que 1/3 2/3	Correction apportée dans les documents						
						Articles U7.1 : assouplir la règle pour le logement individuel (permettre que les places accessibles par d'autres soit possible)	Correction apportée dans les documents						
Bassens	**15/05/2019**	Corriger zonage UGe pour classer en UGd (B557, B216, B613)	Correction apportée dans les documents	OAP "secteur CHS" : corrections à apporter	Correction apportée dans les documents	coquille page 206 : dans le tableau activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle : mettre (4) et non (3)	Correction apportée dans les documents						
		Modifier parcelle AB22 pour passer de Ap à 1AU avec OAP	Correction apportée dans les documents	Modifier la zone UEA Plaine active pour revoir interdiction nouveaux commerce > 400m²	Aucune correction apportée dans les documents	en UGe, permettre gestion des habitations existantes	Correction apportée dans les documents						
		Modifier UEA Plaine active pour revoir interdiction nouveaux commerce > 400m²	Aucune correction apportée dans les documents	OAP St Louis du Mont : remplacer le terme "arrêts TC" par "navette"	Correction apportée dans les documents	modifier UEA Plaine active pour revoir interdiction nouveaux commerce > 400m²	Aucune correction apportée dans les documents						
		Modifier parcelle impasse Domenget de UEA à Ugi	Correction apportée dans les documents										
		Ajouter une OAP centre bourg, pour cohérence mixité sociale notamment	Aucune correction apportée dans les documents	OAP Haut Monterminod : préciser toiture à 2 pans mini, et supprimer individuel groupé	Autre correction apportée dans les documents (OAP supprimée suite à la réserve de la Commission d'enquête)	Zone Uge : manque précision sur destination habitation	Correction apportée dans les documents					Schéma Dir Cyclable : modifier Peney par Mont Peney	Aucune correction apportée aux documents
		Les Rippes : agrandir zone UD	Autre correction apportée (mais réduction de la zone UD suite à la réserve de la commission d'enquête)	OAP Le Frettey : modifier principe d'accès	Correction apportée dans les documents	Zone A : la rédaction ne permet par les "tunnels" pour serre	Aucune correction apportée dans les documents					ER sal 28 à intégrer au POA dans les projets à venir	Aucune correction apportée aux documents
		Pré Chavillard : agrandir zone UD	Autre correction apportée (mais réduction de la zone UD suite à la réserve de la commission d'enquête)	OAP Cornioles 1 : compléter car servitude AC1, autres corrections diverses	Correction apportée dans les documents	Zone Ap : règlement à voir pour Château de Monterminod	Aucune correction apportée dans les documents						
		Route de St Saturnon, zone Uge : réduire protection paysage car PC IME est délivré	Correction apportée dans les documents	OAP leysse centre : corrections diverses, revoir périmètre	Correction apportée dans les documents	Art 4 Implantation des constructions : interrogation sur 1ier et 2ième rideau et son application qd construction existante	Aucune correction apportée dans les documents						
		Route St Sat OAP Château Croix : modifier protection paysage	Correction apportée dans les documents	OAP Villaret : corrections diverses texte et plan	Correction apportée dans les documents	Art 4 hauteur : pose question dans certains secteurs de la commune	Correction apportée dans les documents (création d'un secteur spécifique pour le centre bourg de Saint-Alban, pour limiter la hauteur comme définit au projet en cours)						
		Route de Vérel : modifier protection paysage pour installation conteneurs	Aucune correction apportée dans le documents	OAP Château Croix : ajouter dans SUP le Pipeline, modifier tracés desserte	Correction apportée dans les documents	Art 5 généralité : terme subjectifs comme simplicité à supprimer, et ne semble pas adapté aux A et N	Aucune correction apportée dans les documents						

Saint-Alban-Leysse	15/05/2019	Croix Route Rue Gd Chatreuse : supprimer les protection paysage pour le projet de maison retraite en cours	Aucune correction apportée dans le documents	OAP Les Corniolles 2 : corrections divers dans texte et plan	Correction apportée dans les documents	Art 5 clôtures : divers points à revoir	Certaines corrections apportées dans les documents						
		Château Monterminod : revoir classement pour permettre projet	Correction apportée dans les documents	OAP La Clusaz hameau : corrections diverses	Correction apportée dans les documents	Art 5 Antennes : impossible d'interdire antenne indivi	Aucune correction apportée dans les documents						
		MFR Le Fontanil : cf projet donc revoir périmètres EBC et protection paysage	Correction apportée dans les documents	OAP Les Rippes sud : corrections diverses	Correction apportée dans les documents	Divers : donner définition de "hébergement insolite"	Aucune correction apportée dans les documents						
		Centre bourg : remplacer du UGe par Ucv, et NI et UH par UGe	Correction apportée dans les documents			Mettre en cohérence règl graphique et écrit (ex : pat archi)	Correction apportée dans les documents						
		Rte Monterminod : suppr protection paysage	Correction apportée dans les documents										
		Rue Primeveres AL214 à AL 140 : supprimer la trame de terrains cultivés	Correction apportée dans les documents										
		Rte Verel A 452 : suppr protection patrimoine	Aucune correction apportée dans le documents										
		Lavoir du Ch des Genêts : ajouter protection patrimoine	Correction apportée dans les documents										
		Rte de Lachaz A 929 : modifier périmètre de la zone 1AUgi et OAP	Correction apportée dans les documents										
		Modifier les ER sal23, sal25 et sal26 conformément à la Modification n°3 du PLU approuvée le 19/07/2019	Correction apportée dans les documents										
		Supprimer ER sal3	Correction apportée dans les documents										
Challes-les-Eaux	15/05/2019	Parcelle I 28 et I 238 à rattacher à Ugc plutôt que Ugi	Correction apportée dans les documents	OAP Sétérées : nombre de logement à modifier pour environ 210 logement	Correction apportée dans les documents	Toute zone : modifier règlement écrit pour clôture pour bat et équip d'intérêt général ;	Correction apportée dans les documents	Atlas 6.1.1 servitude AS1 : non cohérent avec le PAC	Aucune correction apportée aux documents			Schéma Dir Cyclable : modifier liaison 11 rue Clémenceau, remplacer "côté esp agri" par "côté esp à urbaniser" ; Schéma dir accessibilité : interrogation sur arrêts bus APEI et Thermes ;	Aucune correction apportée aux documents
		Maison parcelle E 224 à déclasser patrimoine et replacer marquage arbre	Correction apportée dans les documents			Secteur d'activité : rendre aussi contraignant que habitation (stationnement dans le volume)	Correction apportée dans les documents	DPU renforcé à Challes à ajouter	Correction apportée aux				
		Parcelle E 212 et 213 : supprimer "ensemble paysager d'intérêt"	Correction apportée dans les documents					Annexes 6.3.5 : corriger car plus de TA majorée	Correction apportée aux				
		Correction repérage "arbre" à supprimer	Correction apportée dans les documents					6.4.7 risques techno p.2 fournie ne correspond	Aucune correction apportée aux				
		Correction zonage Uge vers A	Correction apportée dans les documents					Modifier plan de la ZAC du centre	Correction apportée aux				
		Créer zone UGe pour O 5, 6, 7, 181, 182, 185, 186	Correction apportée dans les documents										
		Agrandir zone A sur M70	Correction apportée dans les documents										
		Modifier ER Cle11 pour changer côté route	Correction apportée dans les documents										
		Bâtiment parcelle H711 à rattacher à UGi	Correction apportée dans les documents										
		Modifier zonage F 613 en rattachant à UD et supprimer sur cette partie l'ensemble paysager	Correction apportée dans les documents										
		Parcelles H 747 et suivantes : passer en UGi plutôt que UGd	Correction apportée dans les documents										
		Continuité marquage ZH vers parcelles O 68 à 2 endroits	Aucune correction apportée dans les documents										
		Chemin de Cazard, classement UD à prévoir	Correction apportée dans les documents										
		Identifier Château de Triviers en éléments du patrimoine	Correction apportée dans les documents										
		Modifier éléments du patrimoine sur la maison diocésaine E 332	Correction apportée dans les documents										
		AjouterElements du patrimoine sur E 324, E 326, E 325, E 411	Correction apportée dans les documents										
		Secteur UGc à classer en UH	Correction apportée dans les documents										
		Ajouter "haies"	Correction apportée dans les documents										
		Supprimer un arbre	Correction apportée dans les documents										
		Modifier zonage D419 et L121	Correction apportée dans les documents										
		Modifier zonage G349 et G349 (partie) et F 125	Correction apportée dans les documents pour partie (suite réserve émise par la commission d'enquête)										
		Modifier zonage C199	Correction apportée dans les documents										
		Modifier UAm en UAc continuité avec St Jeoire	Correction apportée dans les documents										
		Revoir limite St Jeoire et Challes	Aucune correction apportée dans les documents										
		Revoir zonage limite St Jeoire sect La Viager	Correction apportée dans les documents										
		Supprimer ER Cle22	Aucune correction apportée dans les documents										
La Ravoire	29/05/2019	Adapter le périmètre de la zone Um au périmètre de la ZAC Valmar	Correction apportée dans les documents	OAP Roc noir : à transformer en OAP valant règlement	Aucune correction apportée aux documents	Règlement zone Ugi : réduire la surface de plancher autorisée pourl'industrie en neuf (à 100 ou 200 au lieu de 400 m²)	Correction apportée aux documents						
				OAP ZA Coteau de la Piulaz : ajouter un ER le long de la RD 201 pour aménagement cyclable avec Grand Chambéry en bénéficiaire	Correction apportée aux documents	Règlement zone UG4 : réduire hauteur des constructions autorisées en limite à 3 ou 4 m au lieu de 6 m	Correction apportée aux documents						
						Règlement zone UG4 : implantation piscine, ajouter règle pour préciser qu'elle doit être plus proche de l'habitation que de la limite, et supprimer les 2 mètres. Etendre à l'ensemble des zones	Correction apportée aux documents						
						Règlement zone UG5 : assouplir règles clôtures en UGe	Correction apportée aux documents						
						Règlement zone UA : s'assurer que règles de clôtures sont cohérentes avec les contraintes des entreprises	Correction apportée aux documents						
						Règlement zone UG7 : stationnement en UGi, interrogation sur les 50% couvert, imposer uniquement avec une Surface de plancher minimum	Aucune correction apportée aux documents						
						Règlement zone N : autoriser équipements recevant du public, car projet commune	Aucune correction apportée aux documents						
Chambéry	20/05/2019	rajouter protection de la maison Menabrea au titre du patrimoine	Correction apportée dans les documents	indiquer LLS et AA sur les secteurs Vetrotex et Cassine	Correction apportée dans les documents	règle médiane pour la hauteur	Demande prise en compte en zone Uca	Suppression des PAE	Demande prise en compte	demande rajout sur POA habitat	Demande prise en compte		
		Nouvelle zone Uge sur les Hauts de Chambéry	Correction apportée dans les documents (zone 2AU)	OAP Bissy La Croix : % AA :25 % et non 20% ; supprimer interdiction sous-sols	Correction apportée dans les documents	rajouter un coefficient de biotope de 5 à 10 % pour les réhabilitations et les extensions	Demande prise en compte (, les travaux devront assurer au moins le maintien du CBS initial)	Modification du périmètre TA majorée centre nord	Demande prise en compte				
		Petit patrimoine : rajouter liste ville	Correction apportée dans les documents	OAP Maché : programmation	Correction apportée dans les documents	places multisites à une distance de 500 m autour de l'emprise foncière du projet (loi Elan)	Demande prise en compte						
		Manque zonage sur le secteur Lemenc : Passer clinique en Ugd et le reste en UD (?!)	Demande partiellement prise en compte (Ugi sur l'OAP Lemenc et Ugd sur la clinique)	OAP Lemenc : rajouter liaisons piétonnes transversales	Correction apportée dans les documents	rajouter linéaire commerciaux sur l'avenue d'annecy, la place demangeat et la place du forum	Demande prise en compte						

		Réduction de la zone UGe route de la Labiaz	Correction apportée dans les documents	OAP Reveriaz : ne garder que trame viaire	Correction apportée dans les documents								
		repères sur la cartographie (nom des rues…)	Correction apportée dans les documents	OAP centre nord : Nb logements	Correction apportée dans les documents								
		refaire le cadrage des zooms pour couvrir tous les secteurs avec ER (notamment landiers)	Correction apportée dans les documents	OAP Vaugelas : programmation	Correction apportée dans les documents								
		Changer le bénéficiaire de l'ER cassine/reclus (CGLE)	Correction apportée dans les documents	OAP Bissy Erier : changer le nom	Correction apportée dans les documents								
		sur la liste, indiquer la localisation des ER 32 et 33 (avenue de Lyon)	Correction apportée dans les documents	OAP les hauts de Chambéry : tracé viaire	L'OAP est supprimée (la zone 1AUGi est remplacée par une zone 2AU)								
		rajouter ER APRR et modifier ER RFF	Correction apportée dans les documents	OAP Vetrotex : rajouter les jardins pour les îlots	Correction non apportée dans les								
		créer un ER sur la zone Uge à l'Ouest de l'Hôpital. Bénéficiaire : Centre Hospitalier Métropole Savoie.	Correction apportée dans les documents	OAP cycle de l'eau : demande de précisions	Aucune correction apportée aux documents								
		Supprimer l'ER Chy35	Correction apportée dans les documents	OAP déplacement : ajout phrase "l'aménagement de ces itinéraires doit tenir	Correction apportée dans les documents								
				OAP petit patrimoine	Correction apportée sur les documents graphiques et non dans l'OAP								
Piémont													
Sonnaz	**06/05/2019**	Corrections zonage Montagny	Correction apportée dans les documents	OAP Pomaray : passer en 2AU et agrandir.	Autre correction apportée (classement en zone Agricole suite à la réserve de la commission d'enquête)	Modifier règlement zone 2AU pour Pomaray : autoriser équi et install agri pour ceux déjà implantés, et autoriser le changement de destination en vue de l'agriculture ou d'une activité économique	Aucune correction apportée sur les documents						
		Corrections zonage Sonnaz le Bas	Correction apportée dans les documents										
		Corrections zonage Chef-lieu	Correction apportée dans les documents										
		Correction zonage secteur Marais vers tennis	Correction apportée dans les documents										
		Corrections zonage secteur des Roches	Correction apportée dans les documents										
		Corrections zonage secteur de l'Oratoire	Correction apportée dans les documents										
		Corrections zonage Secteur du Pessey	Correction apportée dans les documents										
		secteur Pomaray : passer 2 parcelles UAm en 2AU	Autre correction apportée (classement en zone Agricole suite à la réserve de la commission d'enquête)										
Saint-Jeoire-Prieuré	**07/05/2019**			OAP Pétrales : diverses corrections et notamment intégrer éléments pour entrée de ville, corriger les accès et le périmètre	Autre correction apportée (classement en zone Agricole suite à l'avis conforme de la CDPENAF)			Compléter avec les PVR existantes	Correction apportée aux documents			Renforcer les liaisons déplacements doux entre Challes et SJP : sur la RD 1006 du giratoire Boisserette au hameau du Létraz, depuis le ch de la viager via les 4 Chemins vers avenue verte	Aucune correction apportée aux documents
												Renforcer les liaisons déplacements doux entre SJP et Chignin (portion RD 1006 entre hameau de Létra et Chapelle de Myans^)	Aucune correction apportée aux documents
												Elaboration d'espaces de déplacements doux et TC du hameau de Létraz à Chignin	Aucune correction apportée aux documents
												Mise en sécurité par obstacle sur la chaussée aménagés jusqu'à Chignin	Aucune correction apportée aux documents
												Etude de cadencement des TC	Aucune correction apportée aux documents
Vimines	**30/04/2019**	Parcelle AA19, erreur zonage, à reclasser en U de manière intégrale	Correction apportée dans les documents										
		Parcelle AA46 : tracé à redéfinir comme PLU	Autre correction apportée aux documents (modification partielle suite à la réserve de la commission d'enquête)										
		Les Bisettes AD 123-124 et Perriers AB 47-48 : tracé à reculer de 5 m mini car trop proches hab (cf PLU)	Correction apportée dans les documents										
		La Thuillière AE 35-36-37 : à classer en Uam	Correction apportée dans les documents										
		Les Molettes AH 30 : à classer en U	Correction apportée dans les documents			Mixité sociale : les articles UCB3 et UG3 (sect Ugc) : imposent des SMS à toutes les communes, alors que OAP Habitat demande de faire fonction des besoins. Faudrait donc clarifier les SMS et nommer les communes concernées.	Corrections apportées dans les documents						
		Le Château AL 53 : à classer en U	Correction apportée dans les documents			Incohérence entre texte et schéma p.77 : schéma à corriger pour cohérence avec le texte	Corrections apportées dans les documents						
		Les Fontaines AZ 6 : à classer en U	Correction apportée dans les documents			Commune opposée à certaines hauteurs : zone UH hauteur égout à 8 m : à revoir avec les autres communes	Aucune correction apportée dans les documents						
		Les Plantées AM 122-124-106-130-134-6-37 : repousser trait, cf PLU	Correction apportée dans les documents			Commune opposée à certaines hauteurs : zone UGc hauteur égout à 13 m et 15 m en total : à revoir avec les autres communes	Corrections apportées dans les documents, pour le secteur Ugc, couvert par une OAP règlementant les hauteurs						
		Le chef-lieu Gd Prés : trait de la limite de la zone Ucb manquant : AO80 en continuité de AO106	Correction apportée dans les documents			Commune opposée à certaines hauteurs : zone UCb hauteur égout à 10 m et 12 m en total : à revoir avec les autres communes	Aucune correction apportée dans les documents						
		Le Lard AR 46 : étendre la constructibilité à la parcelle AR 46	Correction apportée dans les documents			OAP Pierre Rouge : le classement Aut est trop restrictif	Aucune correction apportée dans les documents						
		La Mollière : mettre en constructible la AT 126 au niveau de la partie qui rejoint la AT 87 et AT 89	Correction apportée dans les documents			Interrogation sur les articles 4 des UH et Ucb : la distance par rapport à la voie pub qui préconise soit alignement soit recul < 2 m ne semble pas approprié en particulier dans le cas de voies privées d'accès à des lotissements	Corrections apportées dans les documents						
		Secteurs à réintégrer en constructibles : AT92-93-94-95	Autre correction apportée aux documents (modification partielle suite à la réserve de la commission d'enquête)										
		Les Fontaines AZ 87 à intégrer en UH cf PLU	Correction apportée dans les documents										
		Grand Village : reprendre limite avec partiellement AY 56-57-59 cf PLU	Correction apportée dans les documents										
		Sauges : prendre limite UH selon PLU, sur la BD 134	Correction apportée dans les documents										
		Quidoz : modifier limite en réintégrant BD 77-87 cf PLU	Correction apportée dans les documents										
		Venats Peisson : reprendre limite UD C712-713 (parcelles divisées) cf PLU	Correction apportée dans les documents										
		Pierre Rouge : constructions en cours sur kes BD 43-39. Commune considère que statut de hameau est pertinent sur Pierre Rouge en vertu loi montagne, donc pourrait être classé en U	Aucune correction apportée dans les documents										
Saint-Cassin	**13/05/2019**	améliorer la légende : la rendre plus lisible (trop de bleu)	Correction apportée dans les documents	OAP route des Huires (p 74) : Supprimer la phrase "condition d'ouverture à l'urbanisation : prévoir une opération d'aménagement d'ensemble portant sur la totalité de la zone" remplacer "permettre l'implantation d'environ 6 logements" par "permettre l'implantation de 4 à 6 logements"	Correction apportée dans les documents (modification de l'OAP)	Préciser les communes qui sont touchées par les servitudes de mixité sociale p 60 (zone UH), règle sur la pleine terre, supprimer première phrase qui est contradictoire avec le tableau p 77 (Ugj) : erreur sur le schéma /recul : 4 à 8 m et non 3 à 6 m p 97 : Phrase sur ordures ménagères non adaptée aux communes équipées de conteneurs collectifs	Correction apportée dans les documents						
		ER à rajouter : route des Alberges : élargissement sur le côté gauche de la voirie route de la Desertaz : élargissement côté gauche de la voirie	Correction apportée dans les documents										
		ER à supprimer : SC4 est déjà réalisé	Correction apportée dans les documents										
Saint-Sulpice	**29/04/2019**												
Montagnole	**29/04/2019**					Préciser les communes qui sont touchées par les servitudes de mixité sociale	Correction apportée dans les documents					déplorent l'absence de propositions pour améliorer le déplacement des montagnolais	

Saint-Baldoph	12/04/2019	Etendre la zone artisanale de l'Albanne vers le sud (sur zone A)	Correction apportée dans les documents	nb logements OAP habitat / Chanay : indiquer entre 90 et 100	Correction apportée dans les documents			Annexe TA majorée à substituer	Demande prise en compte				
		Vérifier la limite nord de l'OAP des Crauses	Correction apportée dans les documents	nb logements OAP des Crauses : indiquer de 48 à 52 logements dans tous les documents	Correction apportée dans les documents								
		ajouter ER rond point des crauses	Correction apportée dans les documents										
		corriger l'intitulé de l'ER Sba 15 : "réaménagement du carrefour du Chanay"	Correction apportée dans les documents										
Plateau Leysse													
Puygros	17/05/2019	Modification zone Ap à zone A autour de l'exploitation au village du bois (voir plan joint)	Correction apportée dans les documents			Modification des hauteurs : - UCB 7m égout 10m tôt, - UD 5,5m égout 9m tot	Aucune correction apportée dans les documents						
		Déclassement d'une partie de zone Ud en zone Ap dans le village du bois (voir plan joint) parcelle D1486 et D1490	Aucune correction apportée dans les documents			UD : limite séparative mettre 3m min	Aucune correction apportée dans les documents, règle déjà intégré à dans les documents d'arrêt						
						Ajouter : UD : aspect architectural : "les projets ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages nature ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales, paysagères et naturelles." + " La pente de toitures doit être de 60% min; Elle devra s'intégrer harmonieusement avec les constructions voisines et ne pas porter atteinte au caractère et aux perspectives du paysage urbain ou naturel concerné" + "teinte: en cas de réhabilitation ou d'extension limitée d'une construction existante : dans ce cas de figure la nouvelle toiture doit être réalisée dans une teinte identique à l'ancienne et/ou à la construction principale	Corrections apportées dans les documents						
						Supprimer pour les stationnements pour véhicules motorisés : "Lorsque le pétitionnaire ne peut satisfaire lui-même aux obligations imposées en matière de réalisation d'aires de stationnement, il ne peut être tenu quitte….à l'occasion d'une nouvelle autorisation"	Aucune correction apportée dans les documents						
Thoiry		F1341 et F1337 : déplacer la limite à l'est pour prendre entièrement les parcelles	Correction apportée dans les documents										
Vérel-Pragondran	09/05/2019	Parcelles B 1074, B 1071, B 0854, B 0856 et partiellement B 1179 : à reclasser en Ugc soit environ 1100 m²	Correction apportée dans les documents	OAP "Sous l'église" : reclasser en 2AU pour réflexion	Correction apportée dans les documents	Installation volets roulants : pas d'installation en applique sauf pour rénovation en cas de difficulté technique d'une installation encastrée	Aucune correction apportée dans les documents						
		Avoir zoom de Pragondran au 1/3 000	Correction apportée dans les documents	OAP "Derrière chez Billon" : reclasser en 2AU pour réflexion	Correction apportée dans les documents	Installation panneaux solaires : doivent pouvoir être appliqués en applique dans le cas d'une installation sur toiture existante	Correction apportée dans les documents						
		Apporter améliorations sur doc graphiques, dont repérer tracé RD	Correction apportée dans les documents	OAP "Pragondran" : reclasser en 2AUh du fait du manque d'eau	Correction apportée dans les documents	Clôtures sur murs de soutènement : revoir cas où mur < ou = à 1,5m, la hauteur cumulée du mur et clôture ne doit pas excéder 1,5m : cela conduit à clôture =0 si mur = 1,5m. Si terrain amont du soutènement est accessible, pas de protection qui supprime risque de chute de pers	Aucune correction apportée dans les documents						
				OAP Lachat, dans périm captage : intégrer demandes ARS sur voirie interne et accès à la RD8	Correction apportée dans les documents	Place de stat visiteurs : trop faible surtout pour petits ensemble où il y a fraction de places	Aucune correction apportée dans les documents						
						En UH et AUH p.52 : expliciter "dans une bande de 20 m à compter alignement (1ier rideau)"	Aucune correction apportée dans les documents						
						En UG et Aug p.75 : emprise de 30% est faible surtout avec limitation des surfaces que l'on veut imposer	Aucune correction apportée dans les documents						
						En UD et AUD p.97 : emprise de 15% trop faible	Aucune correction apportée dans les documents						
						En A et Ap : ajouter qu'un personne non agriculteur peut construire abri pour animaux comme un agriculteur	Correction apportée dans les documents						
La Thuile	02/04/2019	Bien étudier dans le cadre de l'enquête publique les demandes des Thuilards pour les divisions parcellaires , zone AU pour des projets avérés, implantation d'hébergement touristique diffus, construction en continuité de l'existant	cf. Avis de la commission d'enquête										
Saint-Jean-d'Arvey	15/04/2019	Salle des fêtes : supprimer la zone 1AU E pour la remplacer par une seule zone 1AU Gi ouverte à de l'habitat individuel.	Correction apportée dans les documents	OAP des Salins, Salle des Fêtes : enlever la zone d'équipement pour de l'habitat individuel. Bien ajouter des prescriptions sur la réalisation des logements : un dispositif antibruit devra être réalisé en partie sud du projet (financement par le privé), parcelle en limite de la route des Salin : permettre l'élargissement de la route. Réaliser l'accès à ce tènement au sud de la zone pour éloigner les habitations de la Salle des fêtes. Ajouter du fait de la suppression de la zone AUE 5 logements individuels supplémentaires.	Correction apportée dans les documents								
Les Déserts	07/05/2019	Passer les parcelles 2253,2255,2129 en UT au lieu de AUT pour dissocier leur urbanisation du reste de la zone AUT (juste permettre l'urbanisation de la zone AU au fur et à mesure?)	Aucune correction apportée dans les documents			Développer l'esthétique des construction, en zone UD et UT, A et N - pente minimale des toits, interdiction des toits terrasses, traitement des rez-de-chaussé en dur, bardage bois à l'étage. Obliger le traitement des bois contre les UV Proposition de faire une zone Udi spéciale.	Aucune correction apportée dans les documents						
		Passer la zone 2AU en 1AUT	Aucune correction apportée dans les documents			Supprimer la possibilité de faire de l'architecture contemporaine	Aucune correction apportée dans les documents						
		Supprimer les haies et arbres isolés sur la Féclaz	Correction apportée dans les documents			Permettre la construction de logements en zone UT	Correction apportée dans les documents						
		Elargissement des zones constructibles aux développement de 1%	Aucune correction apportée dans les documents, les zones constructibles dans les documents d'arrêt ont déjà été adapté au besoin de développement de la commune			Pour les reculs, faire référence aux limites de propriété et pas limite de zone	Correction apportée dans les documents						
		Indiquer le tracé des routes et le nom des villages et hameaux	Correction apportée dans les documents										
Curienne	14/05/2019	Classement de la parcelle A1515 en zone UE pour permettre une éventuelle extension du cimetière	Aucune correction apportée dans les documents, l'extension éventuelle du cimetrière sera possible quelque soit la zone			Qualité urbaine et paysagère ; UG : ; "les projets ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages nature ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales, paysagères et naturelles." + " La pente de toitures doit être de 60% min; Elle devra s'intégrer harmonieusement avec les constructions voisines et ne pas porter atteinte au caractère et aux perspectives du paysage urbain ou naturel concerné" + "teinte: en cas de réhabilitation ou d'extension limitée d'une construction existante : dans ce cas de figure la nouvelle toiture doit être réalisée dans une teinte identique à l'ancienne et/ou à la construction principale	Corrections apportées dans les documents						
		reprendre un découpage à la parcelle sur le hameau du Fornet pour la parcelle C 1051	Correction apportée dans les documents			Supprimer les possibilité de débord de toit sur le domaine public dans les zones Ucb notamment aux abords des routes départementales	Correction en partie apportée dans les documents						
		Réduire la zone Ucb et classer en zone Ud sur le secteur Est des parcelles A 718 à A1127	Correction apportée dans les documents			zone UCB : mettre hauteur égout à 7m et 10m total préciser la toiture devra s'intégrer harmonieusement avec les constructions voisines et ne pas porter atteinte au caractère et aux perspectives du paysage avoisinant	Aucune correction apportée dans les documents						
						zone UD : mettre hauteur égout à 5,5m et 9m total préciser la toiture devra s'intégrer harmonieusement avec les constructions voisines et ne pas porter atteinte au caractère et aux perspectives du paysage avoisinant	Aucune correction apportée dans les documents						
						Supprimer pour les stationnements pour véhicules motorisés : "Lorsque le pétitionnaire ne peut satisfaire lui-même aux obligations imposées en matière de réalisation d'aires de stationnement, il ne peut être tenu quitte….à l'occasion d'une nouvelle autorisation"	Aucune correction apportée dans les documents						
Cœur des Bauges													
La Motte en Bauges	17/05/2019	Permettre le changement de destination de plusieurs granges (voir annexe délib)	Correction apportée dans les documents			Intégrer la possibilité de faire des parking - aire de jeux - bâtiments publics en zone A	Corrections apportées dans les documents	Manque site archéo	Corrections apportées dans les documents				
		Lotissement Le Mollard maintien en U	Correction apportée dans les documents			Permettre de modifier la pente si dispositif d'énergie renouvelable dans la zone Uh - Ugi - UD	Aucune correction apportée dans les documents						
		Suppression des inscriptions paysagères (voir annexe délib)	Correction apportée dans les documents										
		Le rocher : parcelle B2381 et 2558 à ajouter en U	Aucune correction apportée dans les documents, réserve de la commission d'enquête sur ces demandes										
		Elargir zone U au hameau de la Frenière	Correction apportée dans les documents										
		Ajouter des emplacements réservés : voir annexe à la délib	Correction apportée dans les documents										

Aillon le Vieux	22/05/2019	permettre les locaux de vente directe et de transformation sylvicole à proximité des activités existantes en zone N	Correction apportée dans les documents			Elargir la zone U 7 m derrière les parcelles A 997 et A814 au hameau de La Crochère pour faire des places de stationnements	Corrections apportées dans les documents						
		reculer la limite de la zone U de 7 mètres sur les parcelles A 997 et A 814 pour parking	Correction apportée dans les documents			Règlement zone N permettre locaux de vente direct et transformation lié à la sylviculture	Corrections apportées dans les documents						
Arith	06/05/2019	Permettre le changement de destination du bâtiment cadastré A662, B1055, B 1056 et B1057	Correction apportée dans les documents	Bien reprendre le permis d'aménager pour l'OAP sous le bouleau (2 sorties sur la départementale)	Suppression de l'OAP le bouleau suite à réserve de la commission d'enquête								
La Compôte	29/03/2019	Ajouter ER champ de foire pour espace publique	Correction apportée dans les documents										
Aillon le Jeune	07/05/2019	RAS											
Ecole	16/05/2019	RAS											
Doucy	23/03/2019	RAS											
Jarsy	13/05/2019	Modifier tracé propriété GUERY pour permettre la construction d'un abris voiture - intérger l'ensemble de la parcelle OG 1139	Correction apportée dans les documents			Interdire la plantation de résineux dans les zones UH et AUH	Aucune correction apportée dans les documents						
		Ajouter les parcelles 1415 et 1412 en totalité dans la zone AUA au lieu d'UCB (déjà construite en activité)	Correction apportée dans les documents			Permettre la construction de petite bâtiments agricoles de quelques bêtes (5-6 bêtes) hors zone A)	Aucune correction apportée dans les documents						
						Baisser la hauteur à l'égout à 3m au lieu de 5 m afin de permettre les construction de plain pied.	Aucune correction apportée dans les documents						
Le Noyer	14/05/2019	Créer un emplacement réservé pour place de retournement au hameau des Chavonnes (voir délib)	Correction apportée dans les documents			Autoriser la rénovation à l'identique des bâtiments à vocation agricoles existants appartenant à des propriétaires non agriculteurs et non classés "bâtiments susceptibles de changer de destination"	Aucune correction apportée dans les documents						
		Permettre le changement de destination de certains bâtiments en zone A (voir délib)	Correction apportée dans les documents			Autoriser les aménagements publics d'intérêt collectif tels que les parking et extension aménagement cimetière	Corrections apportées dans les documents						
Bellecombe en Bauges	29/03/2019	Rajouter en zone UD la parcelle A1290 et enlever les parcelles A 295 et 296	Aucune correction apportée dans les documents suite à réserve de la commission d'enquête publique	Changer la zone à côté du city stade de individuel/intermédiaire à intermédiaire/collectif	Correction apportée dans les documents	Zone N interdire en annexe les piscines	Corrections apportées dans les documents	Zonage assainissement en annexe incorrectes	Aucune correction apportée dans les documents, zonages corrcectes				
		Classer en zone constructible au lieu de A les parcelles C 1418-1469-24-25	Correction en partie apportée dans les documents, le projet pour le développement de l'activité artisanale forestière a été intégrer par une STECAL	Modifier la carte des écoulement sur l'OAP cycle de l'eau. Écoulement à relocalisé tel que plan pour les hameaux de la Charniaz, la carrière, le chef-lieu et Glapigny	Aucune correction apportée dans les documents								
		Classer en zone Ugi la parcelle 1456 en partie	Correction apportée dans les documents										
		Mettre la parcelle C94 en zone A et les parcelles 1195, 1194, 1193 en zone Ugi sans augmenter la constructibilité de l'OAP	Correction apportée dans les documents										
		Mettre la parcelle B 531 en zone A	Correction apportée dans les documents										
		Mettre la parcelle 1295 en zone UH	Correction apportée dans les documents										
		Supprimer la zone "secteur paysager à protéger" en haut du village et le mettre en N	Correction apportée dans les documents										
		Modifier le bâtiment classé ferme agricole en bas du hameau du Villard	Correction apportée dans les documents										
Sainte-Reine	10/05/2019	Néant											
Saint-François de Sales	15/05/2019	Identifier 2 bâtiments d'alpage pour changement de destination parcelle D152 et D144	Correction apportée dans les documents	OAP Tourisme : compléter la description du bâtiment central avec possibilité d'extension en ajoutant les vestiaires et les sanitaires. Dans les espaces publics, ajouter le réaménagement des accès piétons, pour les outils pédagogiques, ajouter espace de classes extérieures, aires de jeux nature et installation d'un martelroscope.	Correction apportée dans les documents	Pour toutes les zones A et N, bien permettre les parkings publics	Corrections apportées dans les documents	Ajouter les fiches de 2 bâtiments d'alpage pour changement de destination parcelle D152 et D144	Corrections apportées dans les documents				
		Ajouter éléments de patrimoine : - four communal de la magne parcelle 479, - bassin du Mouchet parcelle 798, - croix de Charmillon : parcelle 575 - croix au champ parcelle 739 (voir plan joint à la délib)	Correction apportée dans les documents										
		Reclasser en zone UH deux parcelles : A 205 et A 206	Correction apportée dans les documents										
		Reprendre le zonage parcelle B351 pour enlever le petit décroché et s'aligner au chemin rural	Correction apportée dans les documents										
		Inscrire une zone Nl sur le plateau Nordique pour permettre un projet d'habitat insolite. Voir plan joint à la délib	Aucune correction apportée dans les documents, attente d'un projet plus avancé avant intégration au PLUi HD										
Le Chatelard	21/05/2019	Réajuster le zonage de la zone du Brillat	Correction apportée dans les documents										
		Ajouter des zones constructibles dans certains hameaux (demande qui sera précisée à l'enquête publique).	Correction en partie apportée dans les documents suite à avis de la commission d'enquête										
		Réintégrer 2 parcelles cadastrées E 1429 et E 1430 en zone Ugi (déjà viabilisées)	Aucune correction apportée dans les documents suite à réserve de la commission d'enquête publique										
		Réajuster le périmetre de la zone UA du Villaret pour permettre le développement économique sur le secteur.	Correction apportée dans les documents										
Lescheraines	14/05/2019	Intégrer le groupe d'habitation "Chez-Mégoz" en zone UH, parcelle B 660, B 663, B 1374, B 700	Correction en partie apportée dans les documents			1) Modifier la rédaction de la phrase suivante : « Pour les constructions existantes, sont autorisées sous conditions […] les annexes, à conditions d'être situées en second rideau ». La rédaction de la phrase et la présentation du paragraphe en sa forme actuelle ne permettent pas de comprendre que cette disposition concerne les annexes des activités non autorisées dans la zone. Modifier la rédaction / la présentation des dispositions en p. 29 : UCB ; p. 50 : UH ; p. 72 : UGc ; p. 73 : UGi ; p. 95 : UD et p. 138 : UTc et UTi.	Corrections apportées dans les documents						
			Correction apportée dans les documents			2) supprimer l'obligation de stationnement perméables Dispositions à supprimer en p. 41 : UCB ; p. 62 : UH ; p. 84 : UG ; p. 106 : UD ; p. 128 : UA ; p. 149 : UT ; p. 181 : A et p. 201 : N.	Aucune correction apportée dans les documents						
						3) Supprimer l'obligation de stationnement sur voie sur les nouvelles voiries Dispositions à supprimer en p. 45 : UCB ; p. 66 : UH ; p. 90 : UG ; p. 111 : UD ; p. 132 : UA ; p. 153 : UT ; p. 183 : A ; p. 204 : N.	Correction en partie apportée dans les documents, obligation de stationnement sur voie pour les opérations de plus de 5 logements						
						4) supprimer l'obligation de recul // limite de zone p31 UCB et 52 -UH	Corrections apportées dans les documents						
						5) Supprimer les limites de surface de plancher pour toute les activités en UTi Modification à apporter à la p. 137	Corrections apportées dans les documents						
						.6) supprimer l'emprise au sol en UTi p140	Corrections apportées dans les documents						